



C'est sur le site de Gessimo que les présidents des deux communes ont présenté la nouvelle étape de fusion. LE NOUVELLISTE

Les citoyens invités à donner leur avis sur une fusion

PAR ISABELLE.GAY@LENOUVELLISTE.CH

MONTHHEY/COLLOMBEY MURAZ

Le lieu n'a pas été choisi au hasard. C'est sur le site industriel de Gessimo, à cheval sur les deux communes, que les présidents de Monthey et de Collombey-Muraz ont annoncé la suite de leur processus de fusion. Une nouvelle étape qui permet de placer désormais le citoyen au cœur des débats. «Après une première réflexion politique menée l'an dernier, il est temps maintenant de sentir le pouls de notre population sur cette question», déclare Stéphane Coppey, président de Monthey.

Des ateliers participatifs sur inscription

Les citoyens des deux communes sont donc appelés à participer activement à la démarche lors d'ateliers qui auront lieu dès la mi-octobre. «Durant ces soirées, il n'y aura pas de représentant politique», avertit Yannick Buttet, président de Collombey-Muraz. «L'objectif est de laisser la population s'exprimer

librement sur les avantages et les inconvénients d'une fusion. Ils pourront apporter leurs réflexions, leurs idées ou leurs craintes sur ce projet.» Septante-cinq Montheysans et cinquante Collombeyrouds pourront s'associer, sur inscription, à la démarche. Cette étape sera supervisée par le bureau SEREC, spécialisé dans les fusions de communes. «Les participants pourront aborder de nombreux points, même détaillés, comme les taxes ou les coefficients d'impôts», annonce Etienne Mounir, directeur de SEREC. La crainte de la perte d'identité nourrira assurément les discussions. Le nom de la future commune, en revanche, ne sera pas abordé. «C'est beaucoup trop tôt», estime Stéphane Coppey. «Il doit venir au fur et à mesure du processus.» Et Yannick Buttet de renchéir: «Trouver un nom de commune est souvent émotionnel, or pour l'instant, nous devons travailler sur des éléments concrets.» A l'issue de ces ateliers, les différents avis

seront regroupés dans un rapport destiné aux autorités. Parallèlement à ces soirées, une étude technique et financière sur la possible future commune sera aussi lancée. Elle sera effectuée en partie par le comité de pilotage du projet qui se penchera sur le fonctionnement de l'administration, les finances ou le social entre autres thèmes.

Un sondage pour souligner les besoins prioritaires

Durant le premier trimestre 2020, un sondage tous-ménages regroupant ces multiples réflexions sera envoyé à chaque citoyen des deux communes. Il sera notamment demandé d'aborder les besoins prioritaires de la future municipalité. «A la suite de ce sondage, nous aurons à disposition un pré-rapport de fusion. Et ce sera aux nouveaux exécutifs, après les élections communales de 2020, de reprendre la main sur ce dossier et de décider si le projet doit se poursuivre ou non», conclut Stéphane Coppey.

TRANSPORTS

RegionAlps teste les billets dégriffés



Un rabais jusqu'à 50% sur leur parcours régional pour des déplacements en 2e classe, jusqu'à une heure avant le départ du train. C'est ce que propose dès ce lundi la société de transport RegionAlps, en collaboration avec les CFF. L'offre est valable sur les deux lignes de RegionAlps, Saint-Gingolph - Brigue et Martigny - Le Châble/Orsières. «Une première expérience nationale sur le trafic régional ferroviaire»,

explique RegionAlps dans un communiqué.

Une offre «gagnant gagnant» pour les transports publics. Créés en 2009 et ouverts à toutes les entreprises de transport public en Suisse, les billets dégriffés ont été introduits en avril 2013 dans l'assortiment des titres de transport. Pour l'année 2019, ce sont près de 100 millions de francs de rabais qui ont été offerts par les CFF sur le trafic grandes lignes, chiffre la société, qui voit dans cette offre d'«améliorer la fréquentation des trains à faible affluence. Cela permet également de rediriger les voyageurs sur des trains moins fréquentés, notamment durant les heures de pointe, pour offrir davantage de confort et de place dans les trains.»

La mise en place de l'offre dégriffée sur le réseau de RegionAlps inclut une première phase de tests jusqu'en décembre 2019, qui permettra de mesurer l'intérêt de la clientèle et de définir une offre dégriffée en parfait accord avec le canton du Valais pour 2020. **PGE**

PLAINE MORTE

Le lac glaciaire se vide



Le lac contient encore environ un demi-million de mètres cubes d'eau, qui se déverse dans une nouvelle marmite glaciaire. **WEBCAM**

Le lac glaciaire au-dessus de Lenk dans l'Oberland bernois se vide depuis samedi matin, ont indiqué les autorités par SMS. Elles appellent à la prudence le long des cours d'eau Trübbach et Simme. «Des débordements ne sont pas à exclure», peut-on lire sur le site de la commune de Lenk, dans le Simmental. Le lac contient encore environ un demi-million de mètres cubes d'eau, qui se déverse dans une nouvelle marmite glaciaire. Les années précédentes, le lac glaciaire débordait souvent dans la Plaine Morte, qui se trouve dans une région frontalière à cheval sur les cantons de Berne et du Valais. Cet été, un canal de déchargement a été construit. Il doit rendre plus prévisible l'écoulement de l'eau. **ATS**

SAUVETAGE DU LÉMAN

Saint-Gingolph au premier rang



Plus de 800 compétiteurs se sont affrontés sur le lac de Neuchâtel ce week-end à Saint-Blaise à l'occasion de la Fête internationale du sauvetage du Léman. La manifestation proposait aux membres des sections différentes courses, telles que la plongée au mannequin, les soins aux noyés et le canot à rame. Et c'est la section de Saint-Gingolph qui ajoute un nouveau trophée à son palmarès, après avoir remporté déjà les éditions de 2015, 2016 et 2017. Les équipes juniors de la section chablaisienne se hissent, quant à elles, sur la première et troisième marches du classement général. **IG**

8

Soit le nombre de candidats valaisans pour la course au Conseil des Etats le 20 octobre.

Dans l'ordre du dépôt des candidatures, il s'agit pour l'UDC de Cyrille Fauchère et Michael Kreuzer. Pour le PDC: Beat Rieder et Marianne Maret. Pour la Gauche: Mathias Reynard (PS) et Brigitte Wolf (Les Verts). Pour le PLR: Philippe Nantermod. Pour Graines de Futur: Jacqueline Lavanchy.

L'image



Dimanche vers 21 h 15, un incendie s'est déclaré dans une maison d'habitation située aux Prasses, sur la commune de Vex. Alarmés, les pompiers du CSI d'Héremence/Vex/Saint-Martin sont rapidement intervenus sur les lieux et ont maîtrisé le sinistre. Un homme de 36 ans a été légèrement blessé et a été transporté par ambulance à l'hôpital de Sion. Ne pouvant regagner son domicile pour la nuit, une famille a, quant à elle, été relogée chez des proches. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'incendie qui a causé des dégâts matériels importants. **NOF**